

Cérémonie de remise de parchemins/African University Of Management (AUM) Soixante-trois lauréats reçoivent leurs diplômes

P.M.M
Libreville/Gabon

Au total soixante-trois étudiants de l'African University of Management (AUM), ont reçu, samedi dernier, leurs diplômes au terme de trois années de formation universitaire pour certains et cinq pour d'autres. Cette troisième cuvée, parrainée par Nicole Assélé, comprend des fonctionnaires, des cadres, étudiants et des entrepreneurs, formés entre autres dans les domaines de la gestion des ressources humaines, finance, assurance, marketing et communication digitale, droit des affaires et fiscalité d'entreprise qui, à l'issue de plusieurs années



Photo : Prissilla Moussevou Mouffy

Un lauréat posant avec Nicole Assélé, marraine de la troisième promotion de l'AUM.

nées de dur labeur, viennent de décrocher leurs diplômes de bachelor, master et exécutive MBA. Cette cérémonie de remise de diplômes a donné lieu à des communications qui ont permis aux panelistes



Photo : Prissilla Moussevou Mouffy

vue partielle des récipiendaires de la troisième cuvée de l'African University Management.

de répondre à certaines préoccupations, notamment celle de savoir si les formations sont en adéquation avec les enjeux de l'heure, ou s'il existe des formations type pour les jeunes entrepreneurs...

Les récipiendaires, après avoir été édifiés sur la qualité de leur formation, ont tour à tour reçu leurs parchemins et des encouragements de la marraine de la promotion. «Ce diplôme est un accomplissement, une

réussite et je vous félicite pour cette belle étape qui marque le début de votre carrière professionnelle pour ne pas dire entrepreneuriale. Vous êtes au tout début d'un long chemin mais, vous devez conserver

le savoir que vous a inculqué l'AUM», a souligné Nicole Assélé, marraine de la troisième promotion de l'African University Management. Enfin, des encouragements ont été adressés à la majeure de la promotion Lydia Chancellia Bousougou. En récompense pour son travail, elle intègre dès ce matin les effectifs, de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Pour les lauréats, c'est un sentiment de satisfaction et de fierté de recevoir ce diplôme qui vient boucler leurs années d'études. Ils ont dit être prêts à embrasser le monde professionnel et mettre en exergue le savoir-faire acquis durant ces années.

Vie associative/African SOS

Accompagner l'Etat dans le volet social

SNN
Libreville/Gabon

« UNE association qui va apporter un plus et non une association de plus ». C'est ainsi que la présidente d'African S.O.S, Awa Traoré Andeme, résume l'ambition de sa jeune structure associative. Laquelle a officiellement été lancée jeudi dernier à l'hôtel Palm d'Or de Libreville. En présence des membres de son directoire, des représentants administratifs et diplomatiques accrédités dans le pays, des partenaires, dont le directeur commercial de Sunu assurance Vie Gabon, Joël Meviane, ainsi que de plusieurs invités. « African S.O.S », est selon ses responsables, une association d'aide humanitaire qui ambitionne, à



Photo : SNN

Une vue des membres du Bureau dont la présidente, Awa Traoré Andeme (bleu) lors du lancement de l'Association.

travers ses volets sanitaire et social, d'accompagner l'Etat dans la prise en charge des Gabonais et des étrangers vivant au Gabon. Les membres de l'Association ont expliqué que, « pour une souscription d'à partir de 7 mille francs mensuel, un adhérent peut bénéficier d'une prise en charge de ses frais de soins médicaux à hauteur de

37%. De même, en partenariat avec Sunu Assurance Vie Gabon, "African S.O.S" garantit à tout membre une assurance qui le couvre en cas d'invalidité totale et définitive, comme en cas de décès pour toutes causes à travers le monde. Laquelle fait aussi bénéficier aux ayants-droit en cas de sinistre d'un capital allant de 1 à 9 millions de nos francs ».

De plus, l'insertion des enfants démunis dans le système éducatif et la lutte contre la délinquance juvénile sont également autant de volets sur lesquels « African S.O.S » entend étendre ses actions. Notons que l'idée « African S.O.S » est née « suite au constat selon lequel malgré

les efforts consentis par les pouvoirs publics, bon nombre de Gabonais et d'expatriés éprouvent encore des difficultés pour une assistance sociale. Et ce pour des raisons diverses », a déclaré Awa Traoré Andeme sa présidente. Cette association a été créée en mai 2017 et reconnue par l'Etat

gabonais le 12 février 2018 comme structure à but non lucratif. Gabonais et étrangers vivant au Gabon sont donc invités à y adhérer pour qu'à sa manière « African S.O.S » leur prouve que la solidarité a un sens.

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, GARDE DES SCEAUX

Suite à la sortie du Syndicat des magistrats gabonais (SYNAMAG) du 13 Juillet 2018, portant sur les décisions du Conseil supérieur de la magistrature du 3 Juillet 2018 et les mesures du Gouvernement visant la réduction du train de vie de l'Etat, le ministre de la Justice et des Droits Humains, garde des Sceaux, tient à faire les observations suivantes :

S'agissant des décisions du CSM, tout en relevant l'intérêt que le SYNAMAG accorde au fonctionnement régulier de l'Institution judiciaire, notamment à la gestion de ses ressources humaines, le ministère dément catégoriquement l'allégation dudit syndicat, selon laquelle ses membres auraient reçu des affectations visant sa démobilisation ; la tutelle, il faut le souligner, ne disposant pas de l'état des adhésions des magistrats à ce syndicat.

Par ailleurs, le ministère note, pour le regretter, que le SYNAMAG, qui regroupe en son sein d'éminents praticiens du droit, a préféré une démarche informelle pour dénoncer des avancements, promotions, mutations et affectations des magistrats, mesures individuelles que les principaux concernés n'ont jamais eux-mêmes, à la connaissance de la tutelle, à ce jour contester selon les procédures légales en vigueur dont ils ont pleinement connaissance.

En ce qui concerne les décisions du Conseil des ministres, le ministère considère que le Gouvernement communique suffisamment sur les mesures prises dans le cadre de l'assainissement du fichier salarial, et qui concernent tous les agents de l'Etat, même si des dispositions sont en étude pour tenir compte du statut particulier de certains d'entre eux, dont précisément les magistrats. A ce propos, le ministère note, pour le regretter également, que le SYNAMAG, davantage soucieux de porter son jugement de valeur de l'action politique générale du Gouvernement, s'est livré à une interprétation démagogique desdites mesures.

Face à cette tentative du SYNAMAG de s'affranchir de la spécialité de son champ de compétence, qui est la défense des intérêts professionnels de ses membres, le ministère appelle chacun à la responsabilité et à la retenue.

CRÉDIT CONFORCA
ENVIE DE **S'ÉQUIPER**
CHEZ ORCA ? ECOBANK EST LÀ !

Jusqu'au 30 septembre 2018
ECOBANK fête avec vous l'arrivée d'Orca au Gabon ! Profitez d'un crédit exceptionnel pour financer vos achats chez le géant de l'équipement maison ! Informations en magasin ou sur ecobank.com

ecobank.com
Ecobank
La Banque Panafricaine